



Association des  
camps du Québec

# TROUSSEAU DU CAMPEUR

*Parc Michel-Chartrand*

*Relâche scolaire 2017*

Bonjour à vous!

Nous sommes très heureux de passer cette semaine de relâche scolaire en compagnie de vos jeunes. L'aventure que nous allons vivre ensemble sera sans aucun doute inoubliable. Et justement, dans le but de vivre un camp des plus agréables, voici des renseignements importants au sujet du mode de fonctionnement du camp de jour hivernal au parc Michel-Chartrand.

### ***HORAIRES***

Nos heures d'ouverture pour le service de garde sont de **7h à 9h** et de **16h à 18h**. Vous devez accompagner votre enfant jusqu'à la table d'accueil le matin et signer la feuille de départ au moment où vous venez le chercher. Une pièce d'identité sera exigée. Les activités régulières, quant à elles, se tiennent de **9h à 16 h**. Chaque matin, le début des activités sera précédé d'un grand rassemblement où les animations et la bonne humeur seront au rendez-vous.

### ***LIEU***

Le camp a lieu au parc Michel-Chartrand. Nous vous donnons rendez-vous au Relais du parc qui est situé au 1798 Chemin du Lac. Le stationnement est accessible par le boulevard Jean-Paul-Vincent. **IMPORTANT** : Vous pouvez vous rendre devant le bâtiment en empruntant le petit chemin. Toutefois, la limite de vitesse est de 15 km/h. Merci d'y porter une attention particulière! Vos jeunes empruntent le même chemin.

### ***À METTRE DANS LE SAC À DOS***

- ✓ Manteau, pantalon de neige et bottes chaudes
- ✓ Tuque, mitaines, foulard ou cache-cou et bas chauds (prévoir des accessoires de rechange)
- ✓ Vêtements de rechange complet (chandail, pantalon et sous-vêtements)
- ✓ Souliers d'intérieur
- ✓ Bouteille d'eau
- ✓ Deux collations, voire plus au besoin
- ✓ **Dîner froid avec Ice Pack**
- ✓ Sac de plastique (pour ranger les vêtements mouillés)



### ***OBJETS PERDUS***

Nous vous suggérons fortement d'identifier tous les vêtements et objets de votre enfant. Néanmoins, sachez que nous rassemblerons tous les objets perdus dans un bac prévu à cet effet sur le site du camp. Les objets perdus non réclamés seront donnés à une œuvre de charité 30 jours après la fin du camp. La Base de Plein Air Jean-Jeune n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

## **SÉCURITÉ ET ABSENCE**

Si vous devez arriver plus tard ou quitter plus tôt que les heures des activités régulières, il est important de nous le faire savoir. Vous pouvez nous aviser par téléphone, à la table d'accueil du site de camp ou encore en nous laissant une note signée par l'entremise de votre enfant. Si votre enfant doit quitter seul ou avec une autre personne qui ne figure pas dans nos dossiers, vous devez remplir un transfert de responsabilité. Si nous n'avons pas cette autorisation, nous ne pourrions pas laisser partir votre enfant. Les départs avant 16h00 perturbent grandement les activités du camp. Si vous prévoyez venir chercher votre enfant avant la fin des activités, veuillez préalablement en aviser le secrétariat.

En cas de retard (arrivée après 18h), veuillez appeler au secrétariat pour nous en aviser. **Des frais de 1,00\$ pour chaque minute de retard, par enfant, seront exigés et facturés après 18h.**

## **NOURRITURE**

Sur place, il n'y a pas de réfrigérateur ni de four à micro-ondes. Votre enfant devra donc apporter un repas et des collations qui se conservent dans un sac ou un contenant isotherme. Portez une attention particulière à tous les produits contenant des **arachides ou des noix. ILS SONT INTERDITS AU CAMP.** Certains campeurs présentent des allergies sévères.

## **MÉDICAMENTS**

Si votre enfant doit prendre un médicament durant les heures de camp, vous devez le remettre au chef de camp. Si le médicament ne figure pas sur la fiche médicale, il est important de signer une autorisation d'administration de médicament (voir le chef de camp). **Le médicament doit être dans son contenant d'origine indiquant clairement le nom de l'enfant, le nom du médicament, la date d'expiration, la posologie et la durée du traitement.**

**Votre enfant à une allergie nécessitant l'administration d'ÉPIPEN?** Votre enfant doit avoir son ÉPIPEN sur lui clairement identifié à son nom et il doit le porter en tout temps. Durant la baignade, son animateur s'assurera de le placer dans un endroit sécuritaire.

## **PREMIÈRE JOURNÉE DE CAMP**

Le lundi, prévoyez arriver 15 à 20 minutes plus tôt que votre heure habituelle, puis présentez-vous avec votre enfant, ses effets, ses médicaments (au besoin) et une photo récente à la table d'accueil du service de garde. Vous pourrez ainsi rencontrer l'animateur de votre enfant et valider sa fiche santé.

Prenez le temps de bien vérifier les informations médicales de votre enfant ainsi que les personnes autorisées à venir le chercher. Une fois vérifiée, vous devrez signer la fiche de votre enfant. Votre enfant se verra assigner une case ou une étagère où il pourra déposer ses effets. Prenez note de l'endroit afin de récupérer tous ses effets à la fin de la journée.

**À sa première journée de camp, votre enfant devra avoir en sa possession une photo récente de lui.**

Pour toute information supplémentaire **450-679-5017**.



Bon séjour!  
**L'Équipe de la Base de Plein Air Jean-Jeune**